FREELANCE

1. Personal branding

• Objectifs personnels et professionnels en devenant rédacteur Web

En devenant rédacteur Web, mon objectif personnel est d'avoir un créneau horaire flexible me permettant de travailler la nuit tout en ayant la possibilité d'accomplir mes obligations quotidiennes et faire des rencontres. Un temps de travail entre 1-2h par jour pour 10h par semaine au plus d'ici 1 an de carrière. Dans le domaine professionnel, j'ai pour objectif d'avoir une revenue de plus de 22.000\$ par an d'ici 2 ans de carrière pour pouvoir subvenir à mes besoins et de vivre aisément. Sachant que le revenu moyen d'un rédacteur web à Madagascar est de 700.000ar soit 170\$(Florence Randria,2021).

Dans ce métier, durant les trois premiers mois, j'ai comme objectif de prospecter 10 clients et avoir aux moins 03 contrats pour un valeur autour de 150\$. D'ici 1 an avoir au moins 5 clients fidèles pour un valeur autour de 250\$. D'ici 5 ans, je devrais avoir un chiffre d'affaires autour de 22.000\$ annuelle et au moins 10 clients fidèles.

Mon domaine de prédilection est le monde marin. Tout en étant amateur ou approfondir dans le domaine du tourisme marin, j'ai la capacité d'aborder les sujets les plus pointus au sujet superflu. Aussi, j'ai des connaissances scientifiques et culturelles sur le domaine marin, donc outre le sujet du tourisme marin, je peux aborder des sujets sur la science marine ou sur le domaine socio-culturel des citoyens marins. Outre le domaine marin, j'ai aussi une passion sur la conservation de la biodiversité et sur les domaines de développement durable sur les volets eau, vie terrestre et vie marin. Ainsi, je peux écrire des articles et des reportages sur ces thématiques. Ainsi mon client cible est un acteur du tourisme, voulant promouvoir le tourisme marin durable et inclusive dans les pays du sud et notamment Madagascar.

2. Textbroker

3. Statut freelance à Madagascar

Pour exercer le métier de freelance à Madagascar, il faut notamment avoir une immatriculation **NIF** pour rassurer le client mais aussi pour se protéger en cas de litige ou d'escroquerie ce qui n'est pas à exclure notamment dans le domaine du numérique.

L'obtention du **NIF** est facilitée par la procédure en ligne du DIG (https://hetraonline.impots.mg/accueil/papier_inscri). Après l'inscription en ligne, des procédures d'enregistrement sont à effectuer au niveau du Bureau fiscal territorialement compétent.

En effet deux statuts sont à la disposition des freelancers, soit en s'identifiant en étant une Entreprise Individuelle (EI) soit en s'identifiant en étant une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU).

- Entreprise Individuelle EI (personne physique)
- a) Avantages

- Plus facile à mettre en place et moins imposée ;
- b) Désavantages
- Pas de distinction entre avoirs professionnels et personnels, en cas de saisie judiciaire les avoirs personnels sont aussi saisis pour remboursement des dettes à 100%;
- Pas de possibilité d'embaucher des personnes (pas de sous-traitance ou élargissement de personnel), un seul associé ;
- Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle SARLU (personne morale)
- a) Avantages
- Séparation entre avoirs professionnels et bien personnels et en cas d'échec, remboursement des dettes à hauteur des capitaux investissements ;
- Possibilité d'étendre et de recruter des personnels sous forme de contrats de travail ;
- Possibilité de changer de statut de freelance à chef d'entreprise ;
- b) Inconvénients
- Impôt sur le revenu pour le gérant majoré
- Obligation des freelancers
- Payer les impôts synthétiques (I.S.) une fois par an l'équivalent d'un ou deux mois de taxes (IRSA et assimilés) pour les salariés (montant à vérifier auprès de l'EDBM) ;
- Posséder un compte bancaire (personnel pour le car d'EI ou professionnel pour le cas de SARLU);
- Posséder une carte statistique (se la procurer auprès de l'INSTAT) ;
- En cas de cessation d'activité suivre les procédures à cet effet.

Procédure d'immatriculation fiscale

Etapes à suivre pour la création d'une entreprise individuelle

- 1. Centre Fiscal suivant l'adresse des contribuables (pour payer l'impôt synthétique ou l'acompte prévisionnel).
- 2. Instat Anosy (pour retirer la carte statistique)
- 3. Centre fiscal (pour retirer le numéro d'immatriculation fiscale)
- 4. Registre du commerce Anosy

Pièces à fournir pour l'obtention d'un numéro d'identification fiscale

- 1. Carte d'identité nationale ou carte de résident pour les étrangers.
- 2. Carte statistique
- 3. Récépissé et bordereau de versement de l'impôt synthétique ou de l'acompte prévisionnel
- 4. Certificat de résidence.
- 5. Plan de repérage visé par le fokontany,
- 6. Titre de propriété du local (pour le contrat de bail ou contrat de domiciliation ou lettre d'occupation ou mise à disposition),
- 7. Relevé d'identité bancaire pour l'entreprise,
- 8. Référence de la demande de l'inscription en ligne sur <u>entreprises.impots.mg/nifonline</u> et formulaire de demande d'immatriculation.

Pièces à fournir en cas de cessation

- 1. Demande de cessation visée par le responsable du centre fiscal pour les entreprises individuelles ou procès-verbal de dissolution enregistré par le bureau gestionnaire de leur dossier pour les sociétés (en deux exemplaires)
- 2. La carte originale ou l'attestation de déclaration de perte délivrée par le commissariat de police ou le poste de gendarmerie en cas de perte de la carte originale.